

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Autriche – Slovénie - Croatie

Une publication du SER de Vienne
n° 9 – juin 2025

Pénurie de main-d'œuvre et attractivité migratoire : un défi pour les politiques de l'emploi en Autriche, en Croatie et en Slovénie

L'Autriche, la Croatie et la Slovénie se caractérisent par des performances remarquables en matière d'emploi, avec des taux de chômage parmi les plus faibles d'Europe. Cette situation dissimule néanmoins des déséquilibres profonds : les trois pays sont confrontés à des pénuries de main-d'œuvre qui entravent leur potentiel de croissance et la mise en œuvre des transitions écologique et numérique. L'inadéquation structurelle des compétences avec les besoins du marché du travail et les tendances démographiques défavorables confrontent les trois pays, à l'instar de nombreux autres Etats européens, à des tensions croissantes sur leur marché du travail. Dans ce contexte, le recours ciblé à de la main-d'œuvre étrangère apparaît comme un levier stratégique pour atténuer les effets négatifs des tendances démographiques sur la prospérité à long terme. Néanmoins, les réponses apportées à ces déséquilibres restent fragmentées et peu coordonnées. L'Autriche a tenté de favoriser l'entrée de travailleurs hautement qualifiés sans succès significatif, tandis que la Croatie s'oriente vers le recrutement de main-d'œuvre saisonnière et peu qualifiée en raison de la forte dépendance de son économie au secteur touristique. La Slovénie privilégie les coopérations bilatérales ciblées pour résoudre ses déséquilibres sectoriels.

Les mutations démographiques et l'émigration intra-européenne freinent les dynamiques de croissance et de transition.

A l'instar de nombreux pays européens, l'Autriche, la Croatie et la Slovénie sont confrontés au défi du vieillissement démographique dans un contexte de faibles taux de fécondité. Ils se distinguent en revanche par la faiblesse de l'emploi des seniors. Les trois pays connaissent une diminution du nombre de jeunes entrants sur le marché du travail en raison de taux de natalité faibles. Parallèlement, la part des personnes âgées de plus de 65 ans atteint des taux particulièrement élevés, en particulier en Croatie (jusqu'à 23 %) et en Slovénie (21,8 %) en 2024, où l'âge médian se situe à plus de 45 ans. Pour autant, l'emploi des seniors demeure un défi dont les solutions peinent à être trouvées. En effet, le taux d'emploi des travailleurs autrichiens, croates et slovènes âgés (55-64 ans), en légère hausse en 2024 pour atteindre respectivement 58,8 %, 53,9 % et 56,3 %, demeure comme en France très en-deçà de la moyenne européenne (à 65,2 %).

Les déséquilibres démographiques sont exacerbés par l'émigration intra-européenne des travailleurs liée à l'écart des salaires, dont l'Autriche tire les bénéfices à l'échelle de la zone. La proximité de l'Allemagne entraîne une fuite des travailleurs vers ce marché, stimulée depuis 2015 par l'adoption d'un salaire minimum qui a bénéficié aux « mini jobs » et emplois saisonniers. Mais l'économie autrichienne reste attractive puisqu'elle est la première destination de l'émigration slovène (21 % des émigrés de nationalité slovène ont rejoint l'Autriche en 2023). En outre, alors que l'accès au marché du travail autrichien n'est pleinement ouvert aux citoyens croates que depuis juin 2020, l'Autriche représente déjà en 2023 le deuxième pays d'accueil de l'émigration croate derrière l'Allemagne.

La pénurie de main-d'œuvre et l'inadéquation structurelle des compétences dans des secteurs clés freinent la croissance et la double transition verte et numérique de ces pays. Les tensions concernent aussi bien les emplois qualifiés que non-qualifiés. Les secteurs de la construction et du tourisme se retrouvent parmi les principaux touchés, mais les trois pays peinent également à recruter et à retenir leurs talents dans les secteurs de la santé et des technologies de l'information et des communications. La Slovénie enregistre de surcroît des besoins critiques dans le transport et l'industrie manufacturière. La pénurie de main-d'œuvre illustre aussi l'inadéquation entre les compétences disponibles et les besoins du marché du travail, notamment dans le domaine du numérique et les secteurs liés à la transition écologique. Selon une enquête EY auprès de 500 entreprises (PME et ETI) autrichiennes, les difficultés de recrutement sont le premier frein à leur croissance (67 %), avant même le repli économique, les coûts de l'énergie et l'inflation.

Les politiques fragmentées peinent à instaurer des conditions suffisamment incitatives pour capter et fidéliser la main-d'œuvre étrangère qualifiée.

Ayant misé sans franc succès sur l'immigration de travailleurs qualifiés, l'Autriche concentre ses efforts sur la formation et l'emploi des seniors. L'introduction en 2011 d'un permis (carte « Rouge-Blanc-Rouge ») destiné aux travailleurs qualifiés de pays tiers devait permettre de couvrir les besoins identifiés par les autorités autrichiennes dans une liste de professions dites en pénurie. Attribué sur la base de critères professionnels et académiques, le permis offre un titre de séjour et de travail de deux ans, et ouvre l'accès aux prestations sociales autrichiennes et à des formations linguistiques subventionnées. Une variante de la carte a été créée pour attirer spécifiquement les créateurs de start-ups. Les bénéficiaires proviennent

principalement de Bosnie-Herzégovine, de Serbie, d'Inde et des Philippines, avec une augmentation nette en 2024 de ressortissants chinois. Le dispositif n'a néanmoins jamais eu le succès escompté en raison des complexités administratives et de l'attractivité du marché voisin allemand. Face à la sensibilité politique du sujet migratoire, le gouvernement capitalise sur la formation professionnelle (en particulier l'apprentissage, point fort de l'Autriche) et sur l'emploi des seniors via des programmes incitatifs (*Fit to Work*) et l'introduction envisagée d'un système de retraite partielle. L'amélioration de l'emploi des seniors constitue d'ailleurs une des recommandations de la Commission européenne à l'Autriche dans son paquet de printemps 2025.

En Croatie, le poids du secteur des services (notamment liés au tourisme) dans l'économie a poussé les autorités croates, dès 2021, à s'engager dans une politique d'attractivité des travailleurs extra-européens pour les emplois peu qualifiés, notamment en provenance d'Asie. Selon les prévisions de la banque mondiale, à l'horizon 2035, la Croatie aura besoin de plus de 300 000 travailleurs pour faire face aux besoins du marché, liés notamment au tourisme, au développement de l'économie de plateformes (livraison à domicile) et au secteur de la construction. Les autorités croates ont mis en place en 2021 une législation facilitant le recours à la main-d'œuvre étrangère via un système de quotas de permis de travail attribués par secteurs d'activité. Le gouvernement a ainsi délivré 206 529 permis de travail en 2024, soit une augmentation de 20 % par rapport à l'année précédente, principalement dans les secteurs de la construction, du tourisme, de l'hôtellerie, de l'industrie et du transport. La Bosnie-Herzégovine a reçu le plus grand nombre de permis, suivie du Népal, de la Serbie, de l'Inde et des Philippines. Le déséquilibre entre main-d'œuvre qualifiée et non-qualifiée appellerait néanmoins, selon les milieux d'affaire croates, une politique visant à attirer également des profils qualifiés (ex. mesures visant à favoriser l'octroi de permis de travail à l'issue de leurs études en Croatie aux étudiants étrangers dans certaines filières).

La Slovénie s'appuie sur l'emploi des travailleurs en provenance des Balkans occidentaux, facilité par les circuits historiques d'immigration et affermi par des accords bilatéraux. Le gouvernement slovène a introduit en 2023 deux réformes visant à assouplir l'embauche de non-ressortissants de l'UE (simplification des procédures administratives, assouplissement des possibilités pour les travailleurs étrangers de changer d'employeur ou d'en cumuler plusieurs, réduction des délais de carence). La majorité des permis de travail a été accordée à des travailleurs originaires des Balkans occidentaux, avec lesquels la Slovénie a conclu en parallèle des accords de coopération centrés sur l'échange mutuel d'informations en vue de combler les déficits des marchés du travail respectifs (ex. Bosnie, Serbie), doublés d'accords sur les droits de sécurité sociale. Face à l'épuisement de ce bassin d'emploi historique, la Slovénie envisage désormais d'élargir ces accords vers plusieurs pays d'Asie (Inde, Népal, Bangladesh et Indonésie), dont la part des travailleurs augmente déjà dans les secteurs de la construction, de l'industrie manufacturière, de l'hôtellerie et des transports. Fin 2024, la main-d'œuvre étrangère représentait environ 16 % de la main-d'œuvre totale, jusqu'à 48 % dans le secteur de la construction et 33 % dans celui des transports. Les travailleurs étrangers restent concentrés dans des secteurs à bas salaires à défaut de stratégie nationale pour mobiliser les talents qualifiés.

Des initiatives régionales voient le jour pour suppléer l'action des pouvoirs publics en matière de recrutement des travailleurs détachés et de garanties de leurs conditions de travail – à l'exemple du secteur de la construction. Le syndicat autrichien de la construction et du bois (*Gewerkschaft Bau-Holz*) a créé depuis 2017 un centre d'accompagnement situé à la frontière slovène (et accessible en ligne) pour aider les travailleurs détachés slovènes et croates à trouver un emploi dans le secteur

autrichien de la construction et les informer de leurs droits en vertu des conventions collectives autrichiennes. Cette initiative « *Faire Arbeit* » avait bénéficié à son lancement du soutien de la région autrichienne de Styrie et du syndicat croate de l'industrie de construction SGH (*Sindikat graditeljstva Hrvatske*) avant d'être portée par le syndicat autrichien seul. Le centre fournit dans les trois langues (allemand, croate, slovène) des services de conseil pour améliorer les conditions de travail et relayer les signalements d'abus dans le secteur de la construction en coopération avec d'autres parties prenantes (ministères, partenaires sociaux et entreprises).

Autriche

Le chiffre du mois à retenir

23 %

Ecart entre les projections d'émissions de GES en 2026 par le WIFO et la trajectoire de réduction (plus optimiste) du gouvernement

Zoom sur...

Selon l'office fédéral de l'Environnement (*Umweltbundesamt*), l'ensemble des émissions autrichiennes de gaz à effet de serre (GES) est en recul depuis 2021 pour passer de 78,07 millions tCO₂eq à 66,61 millions tCO₂eq en 2024. L'institut de conjoncture Wifo, à l'occasion de la présentation de ses prévisions d'été le 26 juin 2025, estime les émissions de GES attendues pour 2025 et 2026 à respectivement 65,99 tCO₂eq et 64,34 tCO₂eq. Malgré ce repli, le Wifo signale que ce recul serait insuffisant pour atteindre l'objectif 2040 formulé par le gouvernement et chiffre l'écart en 2026 à 23 %.

Activités macroéconomiques & financières

Prévisions et indicateurs

Croissance : une lueur d'espoir malgré des incertitudes persistantes

Alors que le 1^{er} trimestre 2025 s'est clôturé sur une très timide progression de 0,1 % par rapport au 4^{ème} trimestre 2024, les incertitudes tant géopolitiques que commerciales demeurent, et continuent d'entretenir la morosité économique en Autriche. Néanmoins, les économistes de la banque centrale autrichienne OeNB et de l'institut de recherches économiques Wifo perçoivent les prémices d'une timide reprise qui serait soutenue par une légère contribution positive du commerce extérieur. Les prévisionnistes de l'OeNB créditent, pour la période 2025-2027, l'économie autrichienne d'une faible reprise en 2025 à +0,2 % du PIB, suivie d'un rebond à +0,9 % en 2026 et +1,1 % en 2027. Le Wifo reste plus prudent avec une croissance nulle cette année, ce qui constitue néanmoins un progrès relatif par rapport aux prévisions de mars (-0,3 %).

L'inflation (IPCH) resterait, avec +3,0 % cette année, encore nettement supérieure à celle de la zone euro, en raison notamment de l'inflation dans le secteur des services et le rebond des prix de l'énergie en début d'année. Tenant compte des mesures d'économies annoncées par le

gouvernement, les banquiers centraux estiment que le solde public pourrait atteindre -4,2 % en 2025, pour se replier légèrement à -3,8 % en 2026 puis se détériorer à -4,0 % en 2027.

En termes de commerce extérieur, les exportations pourraient en 2025 reculer de 1,2 %, et les importations de 0,7 %. L’année prochaine, les deux indicateurs redeviendraient positifs avec une croissance des exportations de 1,3 % en 2026 et de 2,3 % en 2027. Dans le même temps, les importations progresseraient respectivement de +1,5 % et +2,4 %. Les économistes rappellent toutefois que l’Autriche continuera à souffrir d’un repli de sa compétitivité et d’une perte de parts de marché, due en partie aux prix de l’énergie et du coût du travail mais également de sa forte dépendance vis-à-vis de l’Allemagne.

Malgré une récession persistante dans l’industrie et un repli des investissements (-2,3 % en 2024, -0,5 % prévu en 2025) et un secteur de la construction du logement en crise (-7,4 % en 2024, -1,6 % prévu en 2025), le marché de l’emploi résiste bien. Le chômage, en définition eurostat, ne progresserait en 2025 que 0,3 point pour atteindre 5,5 % de la population active (5,4 % en 2026 et 5,3 % en 2027).

2025	Banque centrale autrichienne OeNB	Commission européenne	Wifo	IHS
	juin 2025	mai 2025	juin 2025	juin 2025
Croissance (yoy, en % du PIB)	+0,2	-0,3	0,0	+0,1
Inflation (IPCH)	3,0	2,9	2,9	2,9
Chômage (en % pop. active)	5,5	5,3	5,4	5,5
Solde public (en % du PIB)	-4,2	-4,4	-4,1	-4,4
Dette publique (en % du PIB)	84,2	84,0	83,4	x

2026	Banque centrale autrichienne OeNB	Commission européenne	Wifo	IHS
	juin 2025	mai 2025	juin 2025	juin 2025
Croissance (yoy, en % du PIB)	+0,9	+1,0	+1,2	+1,0
Inflation (IPCH)	1,8	2,1	2,2	1,9
Chômage (en % pop. active)	5,4	5,2	5,3	5,4
Solde public (en % du PIB)	-3,8	-4,2	-3,9	-4,1
Dette publique (en % du PIB)	85,8	85,8	85,0	x

Adoption du budget 2025-2026 – L’Autriche sous procédure de déficit excessif ?

Le double budget présenté le 13 mai par le ministre des finances Markus Marterbauer (social-démocrate) a été adopté en session plénière de la chambre basse du Parlement le 18 juin. Confronté à trois années consécutives de récession (-1,2 % en 2024), avec un déficit atteignant 4,7% du PIB en 2024, le gouvernement s’est résolu à présenter un double budget de consolidation budgétaire, prévoyant des économies portées à hauteur d’un tiers par de nouvelles recettes fiscales (par ex. hausse du prélèvement de cotisations sociales sur les retraites de 5,1% à 6,0%) et de 2/3 par une réduction des dépenses. Les efforts budgétaires nécessaires sont estimés à 6,4 Mrd EUR en 2025 et à 8,7 Mrd EUR en 2026, et, selon les

projections du ministère fédéral des finances, devraient permettre de ramener le déficit public à 3 % du PIB dès 2028. Compte tenu de la dégradation des finances publiques et de l'absence d'une conjoncture favorable à court terme, la Commission européenne a recommandé au conseil des ministres européens des finances de placer l'Autriche sous procédure de déficit excessif, en accord avec le gouvernement autrichien. Dans son analyse du projet de double budget et de ses projections à court et moyen terme assorties de recommandations et présentées le 16 juin, le *Fiskalrat* (homologue du HCFP) se montre moins optimiste que le gouvernement et estime que la trajectoire des finances publiques ne permettra pas à l'Autriche de consolider ses finances, de réduire le déficit et de satisfaire aux critères du Traité de Maastricht. Le *Fiskalrat* chiffre l'effort budgétaire indispensable d'ici à 2029 à 14,6 Mrd EUR (seuls 8,4 Mrd EUR seraient à ce jour identifiés). A défaut, l'endettement public de l'Autriche pourrait atteindre en 2029 91 % du PIB (81,8 % en 2024). Seules des réformes structurelles ambitieuses dans le système de santé y compris la dépendance, les retraites et le fédéralisme permettront à l'Autriche de recouvrer des marges de manœuvre budgétaires suffisantes pour faire face aux prochaines crises.

Finances

Les agences de notation réagissent à la détérioration des finances publiques de l'Autriche

Le 6 juin 2025, l'agence de notation Fitch Ratings a abaissé la note de crédit de l'Autriche de AA+ à AA, avec une perspective stable. En janvier 2025, Fitch avait déjà révisé la perspective de l'Autriche de stable à négative, tout en confirmant la note AA+. L'agence de notation canadienne Morningstar DBRS a maintenu la note de crédit AAA, mais a révisé la perspective de l'Autriche à négative.

Echanges

L'excédent de la balance des paiements continue à augmenter

En 2024, dans le prolongement de la reprise entamée en 2023, la balance des paiements a affiché un excédent de 11,7 Mrd EUR, soit 2,4 % du PIB. En 2022, la balance des paiements avait accusé un résultat négatif, sous l'effet de la forte augmentation du prix du gaz importé en provenance de Russie. Le résultat positif enregistré en 2024 s'explique par les excédents touristiques (8,6 Mrd EUR), mais également du commerce des marchandises (7,9 Mrd EUR).



Source : OeNB

Politique économique et sociale

Retraite partielle : le nouveau concept sera étendu à la Fonction publique

S'inscrivant dans le triple objectif de (i) faire reculer l'âge effectif de départ à la retraite, (ii) de pallier le manque de main d'œuvre et (iii) de rendre le financement du système de pension plus résilient et durable, la Ministre Korinna Schumann, compétente pour l'emploi et les affaires sociales, a présenté son nouveau concept de retraite progressive dans lequel le salarié senior peut opter, en accord avec son employeur, pour une réduction de son temps de travail comprise entre 25 % et 75 % pour percevoir une partie de sa pension accumulée sur son compte retraite, tout en continuant à cotiser par le biais de la rémunération afférente à la période d'activité professionnelle. La retraite partielle a vocation à terme à remplacer les autres régimes de retraite comme la pré-retraite ouverte à partir de 63 ans. Devant le Parlement, la ministre a annoncé le 26 juin son intention de présenter à l'automne un amendement afin d'étendre le concept aux agents de la Fonction publique. En Autriche, l'âge légal de départ à la

retraite est de 65 ans pour les hommes. Pour les femmes, depuis le 1^{er} janvier 2024, l'âge légal, initialement fixé à 60 ans, évoluera par palier de 6 mois pour atteindre 65 ans en 2033, depuis une réforme votée en 1992. En 2024, l'âge effectif de départ à la retraite était de 62,4 ans pour les hommes et de 60,4 ans pour les femmes.

Santé - Hausse des dépenses à 57 Mrd EUR en 2024

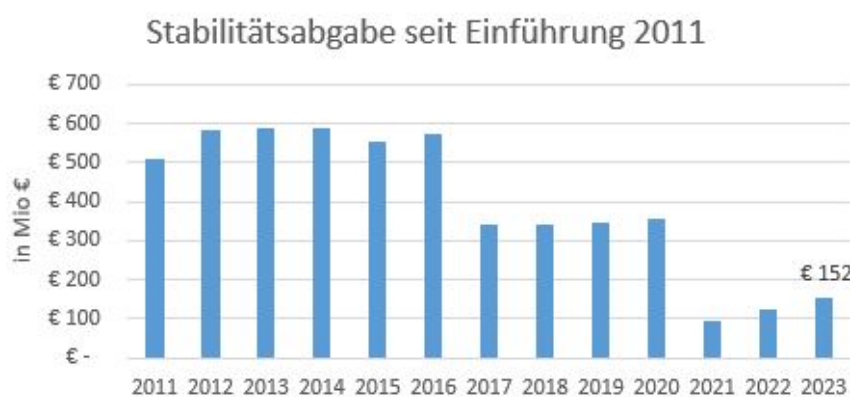
Selon l'institut national de la statistique, l'Autriche a vu ses dépenses de santé augmenter de 8 % en 2024 par rapport à 2023 pour atteindre 57 Mrd EUR. Mesurée par rapport au PIB, la part des dépenses de santé est passée de 11,2 % en 2023 à 11,8 % en 2024. Tous les secteurs de dépenses sont concernés, qu'il s'agisse des soins en milieu hospitalier, en cabinet libéral ou dans le cadre de la perte d'autonomie et de la dépendance. 76,3 % des dépenses sont financées par le secteur public (Etat, régions, assurance-maladie) contre 23,7 % par des financements privés (patients, assurances privées, fonds de pension).

Veille sectorielle

Secteur financier

Les banques autrichiennes doivent contribuer à l'assainissement des finances publiques

Face à la dégradation des finances publiques, le gouvernement a décidé de prolonger la taxe bancaire (*Stabilitätsabgabe*), introduite en 2011 afin de compenser, au moins en partie, les aides d'Etat versées aux banques autrichiennes. Depuis son introduction, elle a apporté des recettes à hauteur de plus de 5 Mrd EUR au total. Après 151 MEUR en 2024, les recettes atteindront



Q: Statistik Austria.

205 MEUR en 2025 et 210 MEUR en 2026. De plus, les banques doivent verser à l'Etat une taxe extraordinaire à hauteur de 300 M EUR en 2025 et en 2026 ce qui donne des contributions de la part du secteur bancaire de plus de 1 Mrd EUR pour les deux années.

Industrie

Les dividendes des participations de l'Etat ont atteint 1,26 Mrd EUR pour l'année 2024

La holding des participations de l'Etat ÖBAG (*Österreichische Beteiligungs AG*) placée sous la tutelle du ministère de l'Economie, de l'énergie et du tourisme, a versé à l'Etat des dividendes à hauteur de 1,26 Mrd EUR pour l'année 2024 (en baisse d'environ 25 % par rapport à l'année précédente). Les participations détenues par ÖBAG comprennent : l'énergéticien *Verbund* (51 %), l'entreprise pétrolière et gazière *Österreichische Mineralölverwaltung AG OMV* (31,50 %), *A1 Telekom Austria* (28,42 %), *Post AG* (52,85 %), la société de gestion des biens immobiliers de l'Etat *Bundesimmobiliengesellschaft BIG* (100 %), *Casinos Austria* (33,24 %), la caisse de retraites *APK* (32,97 %), *Eurotelsites*, présent dans les infrastructures de télécommunications (28,42 %), l'entreprise minière *Graz-Köflacher Eisenbahn- und Bergbau-Gesellschaft GKB* (100 %) et la société de participations immobilières et industrielles *Immobilien und Industriebeteiligungen GmbH IMIB*. La valeur totale des participations de l'ÖBAG s'élève à 29,85 Mrd EUR. Le recul des dividendes s'explique par la baisse des versements de Verbund, OMV et BIG. Outre le portefeuille de l'ÖBAG, l'Etat fédéral possède des parts dans plus de 100 entités et entreprises.

Energie et environnement

Le gouvernement réintroduit les subventions aux installations photovoltaïques

Depuis le 23 juin 2025, il est de nouveau possible de déposer des demandes de subvention pour les installations photovoltaïques, selon les conditions formulées en 2021 par la loi EAG (*Erneuerbaren Ausbau-Gesetz*).

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le régime de soutien pour les installations PV d'une puissance inférieure à 35 kWc a pris la forme d'une exemption de TVA. Dans un souci d'assainir les finances publiques, la suppression de la TVA a été abandonnée le 31 mars 2025. De plus, le gouvernement a annoncé vouloir introduire, dans le cadre du deuxième appel à demande de subvention prévu en 2025, une subvention PV « made in Europe ». Il s'agit d'augmenter les subventions PV existantes d'un supplément de 10 % si les composants sont issus de productions européennes.



Télécommunications

L'Autriche a pris du retard dans le déploiement de la bande large

Le rapport sur l'état d'avancement de la transformation numérique de l'Union européenne, publié le 17 juin 2025, fait état d'un retard de l'Autriche dans le domaine du déploiement des réseaux à très haute capacité et des connexions en fibre optique, en particulier dans les zones rurales. En effet, les investissements de l'Autriche dans le déploiement de la bande large ont été soumis à des fluctuations significatives entre 2019 et 2024 avec le montant investi le plus important en 2023 (230 M EUR) et le montant le plus bas en 2020 (4 M EUR). De plus, au cours de cette période, les compétences ministérielles pour le déploiement de la bande ont changé quatre fois. Sous l'actuel gouvernement, c'est le ministère du Logement, des médias, de la communication et du sport du vice-chancelier Andreas Babler qui en est en charge. Le double-budget 2025/26 prévoit des investissements dans le déploiement de la bande large à hauteur de respectivement 101 M EUR et 167 M EUR.

Agriculture

Fort recul du nombre d'exploitations, la structure reste inchangée

Selon l'institut national de la statistique et les résultats de son enquête 2023, le nombre d'exploitations agricole a reculé de 8,8 % entre 2020 et 2023. De ce fait, la taille moyenne d'une exploitation autrichienne a progressé de 8,5 %, soit 2 ha pour atteindre 25,6 ha (FR = 70 ha). Avec 152 660 exploitations agricoles et/ou forestières (à partir de 2 ha), l'agriculture autrichienne continue cependant de reposer sur des petites exploitations, principalement familiales (78,6 % des salariés sont des membres de la famille). Seules 3 % des exploitations autrichiennes sont gérées par des groupements d'exploitants ou des personnes morales. L'agriculture et l'exploitation forestière emploient près de 305 000 personnes, un recul de 10 % par rapport à 2020. Parmi les quelque 101 000 exploitations agricoles qui valorisent une SAU de 2,57 millions d'ha, plus de 24 000 fermes (-3,1 %) adhèrent à l'agriculture biologique (SAU 692 000 ha). Dans 53 % des cas, l'agriculture constitue l'activité principale de l'exploitation. Le recul de l'agriculture biologique (AB) par rapport à l'enquête 2020 tient essentiellement à l'évolution des exigences de la réglementation européenne, notamment dans l'élevage depuis 2022. La taille moyenne d'une exploitation en AB était en 2023 de 28,8 ha.

Forêts domaniales – CA en hausse de +8 % en 2024

La direction des Forêts domaniales d'Autriche (*Österreichische Bundesforste AG, ÖBf*), homologue de l'Office national des forêts, a présenté son rapport d'activité pour l'année 2024, année la plus chaude d'Autriche d'après les relevés historiques. Le chiffre d'affaires de la société publique a atteint 372,1 M EUR, en hausse de 8 % en comparaison annuelle. Le bénéfice

avant intérêts et impôts (EBIT) s'est établi à 49,3 M EUR (56,4 M EUR en 2023) malgré un bilan des dommages subis par la surface boisée estimé à 49,2 M EUR (sécheresse, inondations, tempêtes). La diversification des activités des ÖBf porte ses fruits : le CA du secteur bois est resté stable en comparaison annuelle à 233,1 M EUR (+0,8 %) quand celui lié aux énergies renouvelables a atteint 34 M EUR, en hausse de 51,8 %, et celui généré par les biens immobiliers des ÖBf s'est fixé en 2024 à 68 M EUR (+6,1 % par rapport à 2023).



Recul du cheptel laitier, augmentation de la production de lait

Alors que le nombre de vaches laitières a reculé de 1,3 % en 2024 en glissement annuel (539 400 têtes), la production laitière a progressé de 1,0 % pour atteindre plus de 4 millions de tonnes. La production annuelle moyenne par vache a atteint 7 500 kg, en hausse de 2,3 %.

Le chiffre du mois à retenir

10 000

Emplois générés par les grands industriels à Novo mesto

Zoom sur...

Novo mesto est en train de s'imposer comme la nouvelle capitale économique de la Slovénie, grâce à un tissu industriel dynamique et à une main d'œuvre hautement qualifiée. Petite ville de 40 000 habitants située entre Ljubljana et Zagreb, elle se distingue par une concentration industrielle exceptionnelle pour une commune de cette taille, avec près de 10 000 emplois créés par des grands groupes tels que Krka, Revoz (Renault), Adria Mobil (Trigano) ou encore TPV. Les entreprises de la ville emploient en moyenne 6,7 personnes, bien au-dessus de la moyenne nationale (4,4), et génèrent un chiffre d'affaires annuel moyen de 1,39 M EUR, soit presque le double de la moyenne slovène (732 000 EUR). Ce dynamisme économique se reflète aussi dans les salaires : avec un salaire brut moyen de 2 746,8 EUR par mois, Novo mesto est la deuxième municipalité slovène en termes de rémunération, juste derrière Mengeš, et devant Ljubljana.

Activités macroéconomiques & financières

Prévisions et indicateurs

La Slovénie stagne à la 46e place du classement mondial de la compétitivité en 2025, freinée par ses faiblesses structurelles

Dans le rapport de l'*International Institute for Management Development* (IMD) publié début juin, la Slovénie conserve sa 46^{ème} place sur 69 pays, soit le même classement que l'année dernière et son pire résultat sur cinq ans. L'étude souligne que les principales entraves à la compétitivité du pays résident dans le manque d'efficacité des administrations et des entreprises, une politique fiscale peu efficiente, ainsi qu'une faible adaptabilité aux réformes. En réponse, les principales organisations professionnelles du pays ont renouvelé leur appel à une action urgente du gouvernement pour améliorer l'environnement des entreprises. A titre d'exemple, la production manufacturière est actuellement inférieure de 2 % à la moyenne de 2021, tandis que celle de l'UE est supérieure de 3 %.

Politique économique et sociale

La loi climat ouvre la porte à 2 Mrd EUR de financements européens mais laisse subsister les compromis sociaux et politiques

Adoptée le 5 juin 2025, la nouvelle loi climat marque une étape importante dans la mise en œuvre de la transition énergétique nationale. Cette loi permet au pays de mobiliser près de 2 Mrd EUR de financements européens sur la période 2025-2032, en conformité avec les exigences du Pacte vert pour l'Europe. Le texte transpose la directive ETS2, qui étend dès 2027

le marché du carbone au transport routier et au chauffage des bâtiments. Pour en atténuer l'impact social, le gouvernement introduit un mécanisme de plafonnement du prix à la pompe basé sur une réduction des taxes énergétiques si le prix du quota dépasse 30,75 EUR/t CO₂. Cependant, la loi suscite des controverses car elle ne prévoit pas la suppression des subventions aux énergies fossiles et reste soumise aux arbitrages parlementaires qui pourraient affecter son efficacité réelle.

Veille sectorielle

Energie et environnement

La Slovénie mène à bien, dans les temps, la construction de son site de stockage de déchets nucléaires

La Slovénie poursuit en 2025 la construction de son site de stockage pour déchets radioactifs de faible et moyenne activité, conformément à ses engagements pris avec la Croatie autour de la centrale nucléaire de Krško. Lancés en octobre 2024, les travaux avancent conformément au calendrier avec une livraison prévue dès 2027. Lors de sa visite du chantier le 29 mai dernier, le ministre de l'Energie Bojan Kumer a confirmé la bonne tenue du projet et a qualifié de « pilier » la responsabilité slovène dans la gestion des déchets nucléaires. L'Agence pour la gestion des déchets radioactifs (ARAO) a assuré que les coûts restent maîtrisés, à hauteur de 93 M EUR.

Agriculture

Ljubljanske mlekarne consolide sa position en 2024 avec 50 marchés à l'export

Avec 70 ans d'histoire et un approvisionnement exclusivement slovène, la plus grande laiterie slovène, Ljubljanske mlekarne, atteint des performances inédites. Chaque année, celle-ci achète près de 200 millions de litres de lait à plus de 2 000 exploitations locales. Filiale du groupe français Lactalis, la laiterie est aujourd'hui devenue un acteur phare de l'industrie alimentaire européenne. Son yaourt islandais "siggi's", produit en Slovénie, s'impose comme un produit phare à l'export, représentant jusqu'à 10 % des ventes internationales de la marque. La gamme de ce yaourt, initialement destiné aux sociétés sœurs en France, a été multipliée par cinq en six ans et a récemment été introduite sur le marché slovène sous la marque Mu. Avec plus de 600 employés, un chiffre d'affaires de 236 M EUR en 2024, et une activité à l'export vers 50 marchés, Ljubljanske mlekarne affiche une croissance stable et un ancrage local fort.

Relations bilatérales

Le secteur spatial au cœur des relations bilatérales franco-slovéniennes

Quarante représentants d'entreprises et d'institutions françaises et slovènes du secteur spatial se sont réunis début juin à l'occasion d'un *online pitch*, coorganisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris et par l'Agence spatiale slovène.



Cette rencontre a offert aux acteurs économiques slovènes l'opportunité de présenter leur savoir-faire et leurs projets à l'écosystème spatial français et de développer des pistes de collaborations. Dans le prolongement de cette initiative, et à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'Agence spatiale européenne, Matevž Frangež, secrétaire d'Etat au ministère slovène de l'Economie, du Tourisme et des Sports, s'est

rendu à Paris afin de réaffirmer l'engagement de son pays en faveur d'une coopération renforcée dans le domaine spatial. La Slovénie, devenue membre à part entière de l'ESA en janvier 2024, entend jouer un rôle actif dans les grands programmes européens aux côtés de partenaires clés comme la France. Cette visite a également permis à M. Frangež de se rendre au Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, où il a rencontré plusieurs acteurs du secteur, dont Airbus et Thales, afin de favoriser les futures synergies industrielles.

Plusieurs entreprises slovènes telles que Sij Metal Ravne étaient également présentes pour exposer leurs compétences, notamment dans les matériaux métallurgiques avancés. Leur participation illustre le dynamisme d'un tissu industriel slovène encore émergent mais très spécialisé dans des segments de niche à haute valeur ajoutée.

Le chiffre du mois à retenir

4,1 %

Taux de chômage en mai

Zoom sur...

Le secteur des technologies de l'information en Croatie

La Chambre d'économie croate (HGK) a publié son [rapport annuel sur le secteur des technologies de l'information](#) en Croatie, soulignant une croissance soutenue en 2024. Le nombre d'entreprises a progressé de 10 % pour dépasser 7 300 et le secteur emploie près de 41 200 personnes (+10 %), pour un chiffre d'affaires en hausse de 11,7 %, à 4,3 Mrd EUR. Les investissements ont crû de 5,6 %, et la part des exportations dans le chiffre d'affaires total s'établit à 46,5 %. Sur la période 2020-2024, le secteur a enregistré une progression annuelle moyenne de 12,4 % du nombre d'entreprises, 8 % des effectifs, 17 % du chiffre d'affaires et près de 23 % des investissements, traduisant une dynamique solide. Les principales entreprises du secteur sont Ericsson-Nikola Tesla, Infobip, Nexi, Span et King ICT et la filiale numérique du groupe industriel Končar qui se développe par croissance externe. Cette analyse met également en avant certaines vulnérabilités structurelles, en particulier une fragmentation importante du marché et une forte concentration sur le développement de logiciel. La HGK souligne également l'importance de renforcer la souveraineté numérique nationale, en particulier via le développement d'infrastructures cloud locales.

Activités macroéconomiques & financières

Finances

Fonds européens 2021–2027 : une dynamique récente qui ne suffit pas à rattraper le retard. Selon le [rapport semestriel sur l'utilisation des fonds structurels et d'investissement européens](#), la Croatie a notablement accéléré l'utilisation des fonds européens au second semestre 2024, mais reste globalement en retard dans la mise en œuvre du cadre financier 2021–2027. Sur les 12,63 Mrd EUR alloués pour cette période, 219 appels à projets ont été lancés à fin décembre 2024, pour une valeur de 5,10 Mrd EUR, soit 40,4 % de l'enveloppe totale. À ce stade, seuls 3,46 Mrd EUR avaient été contractés (27,4 %) et 1,18 Mrd EUR versés aux bénéficiaires finaux, représentant à peine 9,37 % des fonds disponibles. La période de juillet à décembre 2024 a pourtant marqué un net sursaut, avec 104 nouveaux appels à projets lancés pour un total de

2,46 Mrd EUR, soit près de la moitié des montants contractés depuis 2021. L'absorption des fonds reste lente par rapport aux objectifs, et des efforts supplémentaires sont attendus pour améliorer l'efficacité administrative et accélérer la concrétisation des projets sur le terrain.

Les fonds de pension croates pourront financer des projets d'infrastructure

Le gouvernement croate a adopté le 18 juin un règlement permettant aux fonds de pension obligatoires d'investir dans des projets d'infrastructure en Croatie. [Ce texte](#) définit les critères permettant de classer certains émetteurs comme « émetteurs à usage spécial », afin de financer ou titriser ces projets. Le ministre du travail Marin Piletić a précisé que les fonds de catégorie A pourront y investir jusqu'à 55 % de leurs actifs, ceux de catégorie B jusqu'à 35 %, et ceux de catégorie C jusqu'à 10 %. Pour être éligible, un projet doit être situé en Croatie, générer des revenus stables, d'un montant de plus de 50 M EUR d'euros, et sur une émission d'au moins 25 M EUR. Il devra en principe concerner un site déjà existant (*Brown Field*). Cette mesure s'inscrit dans le cadre du Plan national de relance et de résilience.

Politique et climat des affaires

Retrait de la Croatie de la liste grise du GAFI

La Croatie a été retirée de la liste grise du [Groupe d'action financière](#) (GAFI) lors de la plénière du 13 juin dernier, après avoir été inscrite en 2023 en raison de lacunes dans son dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT). Depuis, le pays a mis en œuvre un plan d'action visant notamment à mieux évaluer les risques liés aux personnes morales et au secteur immobilier. Ce retrait témoigne des progrès significatifs réalisés par la Croatie pour renforcer son cadre LBC/FT, améliorant ainsi sa crédibilité sur la scène financière internationale.

Première visite d'un Premier ministre indien depuis l'indépendance de la Croatie

Le Premier ministre croate M. Plenković a accueilli le 18 juin dernier le Premier ministre indien Narendra Modi à Zagreb pour une [visite officielle](#), marquant la première visite d'un chef de gouvernement indien en Croatie. À l'occasion de cette rencontre, les deux dirigeants ont signé 4 accords bilatéraux, dans les domaines de l'agriculture, des sciences, de l'éducation et de la culture. Le renforcement des échanges économiques a été au centre des discussions, alors que le commerce entre les deux pays atteint actuellement environ 250 M USD. Le PM Plenković a salué l'initiative indienne de corridor économique Inde-Moyen-Orient-Europe (IMEC), soulignant que la Croatie, avec sa position stratégique en Méditerranée et son rôle dans « l'initiative des 3 mers » qui a pour objectif d'opérer une meilleure jonction économique entre les mers Baltique, Adriatique et Noire, pourrait devenir un point d'ancrage essentiel pour connecter l'Inde au marché européen. Sur le plan de la défense, la visite a également permis de poser les bases d'un futur cadre de coopération renforcée. Les deux dirigeants ont exprimé leur volonté de collaborer plus étroitement dans ce domaine stratégique, avec un intérêt partagé pour la lutte contre le terrorisme et la promotion de la sécurité internationale.

Veille sectorielle

Transports

1,7 Mrd EUR d'investissement dans le réseau ferroviaire croate

Le ministère de la mer, du transport, et des infrastructures a annoncé des [projets de revitalisation ferroviaire](#) pour un montant de 1,7 Mrd EUR et des perspectives d'investissement de 6 Mrd EUR au total d'ici 2031. En plus des fonds européens alloués par la Commission pour les projets de développement ferroviaire, la Croatie bénéficie d'un prêt d'1 Mrd EUR de la Banque européenne d'investissement (BEI). Le PDG d'HŽ (compagnie ferroviaire nationale) a annoncé que la moitié du réseau aura été modernisé d'ici 10 ans. L'objectif est de renouveler la flotte de transport de passagers d'ici 2032, avec une flotte opérationnelle d'environ 130 nouveaux trains.

Accord croato-slovène pour la rénovation de 23 ponts transfrontaliers

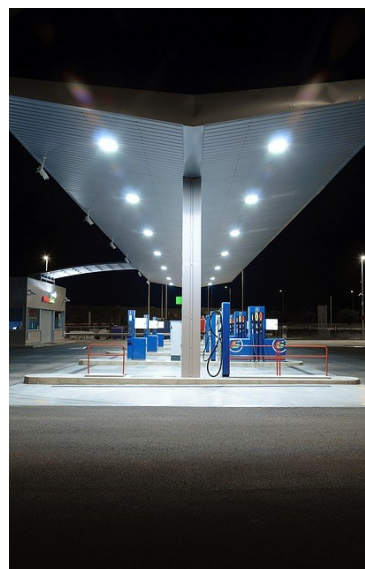
Les premiers ministres croates et slovènes ont [signé le 23 juin en Slovénie un accord](#) concernant la construction, la gestion, et la maintenance de 23 ponts le long de leur frontière commune.

Energie et environnement

15 M EUR pour la construction de six stations-service à hydrogène

Le [gouvernement croate a ouvert une consultation publique](#) pour un appel à subventions d'un montant de 15 M EUR destiné à la construction de six stations de ravitaillement en hydrogène pour le transport routier. L'appel s'adresse aux entreprises de toutes tailles et vise à développer les infrastructures pour l'utilisation d'hydrogène renouvelable par les véhicules.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du plan de relance et de résilience croate. Toutes les bornes de recharge devront être construites et mises en service au plus tard à la [fin du mois de juin 2026](#).



Agriculture

La Croatie assouplit les mesures contre la peste porcine africaine

Face à une amélioration notable de la situation épidémiologique, la Croatie a obtenu l'approbation de la Commission européenne pour alléger les [mesures de restriction liées à la peste porcine africaine](#) (PPA). Ainsi, le ministère de l'Agriculture a annoncé la levée des zones de restriction dans les comtés de Karlovac et Sisak-Moslavina, ainsi qu'un allègement partiel des zones I et III dans les comtés de Brod-Posavina, Osijek-Baranja et Vukovar-Srijem. Cependant, les autorités restent prudentes, car les conséquences de l'épidémie de 2023 sont encore bien présentes. La Croatie avait alors été fortement touchée par l'épidémie, avec plus de 1 100 élevages infectés par le virus.

Relations bilatérales

Renforcement de la coopération militaire franco-croate au Salon du Bourget

A l'occasion du 55^{ème} Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, le vice-Premier ministre et ministre de la Défense croate Ivan Anušić a rencontré son homologue français Sébastien Lecornu pour approfondir la coopération bilatérale en matière de défense. Parmi les sujets abordés, la presse croate relève la modernisation des 12 avions Rafale acquis par la Croatie et l'acquisition d'équipements d'artillerie ainsi que le développement européen de la production de drones de combat légers. Par ailleurs, dans le cadre du salon le ministre Anušić a annoncé que la Croatie produisait déjà plus de 200 000 drones légers et disposait de la capacité pour augmenter cette production à 500 000 unités. Il a souligné la volonté de Zagreb de jouer un rôle de premier plan dans ce secteur.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication :
Rédaction :

Hervé Ochsenbein, Service économique régional de Vienne
SER de Vienne : V. Reiss, S. Maynhardt, P. Chaumont (vienne@dgtresor.gouv.fr)
Antenne de Ljubljana : E. Zajc, A. Magro, C. Roméo ([ljubljan@dgtresor.gouv.fr](mailto:ljubljana@dgtresor.gouv.fr))
SE de Zagreb : S. Geranton, B. Jadrijevic, N. Pavlinovic, C. Delfortry
(zagreb@dgtresor.gouv.fr)

Date de fin de rédaction : 26/06/2025